

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé : 12 août 2020 à 13 h39
À : Reza, Arianne (Ext.); Michael Mills
Cc : Alexandra Bushell; Angela Intranuovo; Annie St-Amour; Bryan Blom; Carole Charette; Lord, David (Ext.); Elizabeth Lindsay; Christensen, Esther (Ext.); Boulay, Francois (Ext.); Geneviève Côté; Irene Wu; James Stott; Jean-François Létourneau; Jeff Van Zyl; Jody Wood; Judith Rorai; Julie Hahn; Karim Adam; Kimberley Dicks; Liaison; Lucie Brosseau; Maria Cama; Marie-Christine Lalonde; Marie-Claude Hurens; Media; Medias Sociaux / Social Media (TPSGC/PWGSC); Melissa Pacheco; Me'Shel Gulliver Bélanger; Mia Arruda; Michèle Larose; Mohamed Lash; Nathalie Larocque; Nicholas Donon; Rachel Lagacé; Renee Stephen; Rosemary Kinnis; Sara Lacasse; Sarah Moreau-Bélanger; Selma Mesri; Sonia Harvey; Tracey Paterson; Usman Chaudhry; Amanda Semaan; Annie Scalis; Brigitte Boucher; Crystal Allan; Edith Dauphinais; Haley Walsh; Isabelle Aubin; Noonan, Jamie (Ext.); Lyne Michaud (A); Michael Milito; Michael Scandiffio; Nathalie Bétoté Akwa; Nicolas Boucher; PA DGA Bureau SMA / AP PB ADM Office (TPSGC/PWGSC); Vanessa Audette
Objet: Avis aux médias / Niveau 1 – Suivi – COVID-19 – Détails du contrat de Medicom / The Globe and Mail

La demande aux médias a été classée **Niveau 1**.

Le secteur des communications travaillera avec votre groupe en vue d'élaborer une ébauche de réponse. Les nouveaux renseignements n'ayant pas été approuvés doivent figurer en violet.

Niveau d'approbation le plus élevé : Cabinet du ministre

Approbation du programme ADM : 12 août 2020 à 16 h 30

Avis aux médias

The Globe and Mail

Silcoff, Sean (The Globe and Mail)

Date de l'appel : 12 août 2020 à 12 h 50

Échéance : 13 août 2020 à 9 h

Niveau 1 – Suivi – COVID-19 – Détails de l'entente conclue avec Medicom

CONTEXTE (à titre informatif)

Le journaliste a posé des questions sur certains détails du contrat conclu avec Medicom. L'ASPC a répondu à ses questions. Le journaliste a communiqué avec le Cabinet du ministre pour s'informer des garanties prévues par l'entente, c'est-à-dire de l'assurance que Medicom sera capable de produire des masques N95 et des masques chirurgicaux destinés au Canada au cours des 10 prochaines années.

Le cabinet du ministre s'attend à recevoir une réponse de Medicom d'ici la fin de la journée aux fins d'approbation. L'échéance du journaliste est ferme.

ÉNONCÉ DE VALEUR

QUESTIONS/RÉPONSES

Q1. Le prix unitaire des deux masques fabriqués au Canada par Medicom est-il plus élevé que celui des masques de fabricants étrangers? Dans l'affirmative, pourquoi alors poursuivre la production de masques au Canada?

Q2. Quelles sont les garanties prévues pour la prolongation du contrat de 10 ans?

Q3. Qu'est-ce qui éclairerait les négociations sur le prix après trois ans?

Q4. Quelle est la garantie minimale?

.....

Réponse fournie le 12 août 2020

Q1. Quelle est la valeur totale du contrat conclu avec Medicom? Pouvez-vous me fournir un chiffre précis? Cette valeur est-elle publiée quelque part?

R1. Le gouvernement du Canada continue de déployer des efforts sans précédent pour se procurer des fournitures et de l'équipement de façon à assurer la santé et la sécurité des travailleurs de la santé de premier recours, des travailleurs chargés d'autres services essentiels et des Canadiens. Nous nous occupons énergiquement de nous approvisionner sur le marché international, en faisant face au risque posé par la fragilité des chaînes d'approvisionnement, la précarité de la situation actuelle et une hausse de la demande.

Pour informer les Canadiens des mesures prises par le Canada pour lutter contre la pandémie de COVID-19, l'ASPC divulgue [ici](#) les noms des fournisseurs et les valeurs des contrats d'approvisionnement en EPI, en équipement médical et/ou équipement de laboratoire conclus au nom d'autres ministères et agences du gouvernement, à l'exception des cas suivants :

La pandémie étant d'envergure internationale et la concurrence étant vive pour se procurer des marchandises, l'ASPC protège les noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir comme les masques N95, les gants et les écouvillons. La protection de ces renseignements contribuera à sécuriser ces sources d'approvisionnement pendant que le Canada continuera de déployer des efforts pour se procurer de l'EPI.

Contrat conclu avec Medicom

AMD Medicom inc. a répondu à la demande du Canada en proposant un contrat de haut niveau, d'une durée de 10 ans, relativement à la production et à la distribution au Canada de masques médicaux à bandes auriculaires et de masques N95 au profit principalement du gouvernement du Canada.

En avril 2020, l'ASPC a conclu un contrat d'approvisionnement à source unique, d'une durée de dix ans, avec ADM Medicom inc. en vertu duquel le prix sera ferme pendant les trois premières années et négocié annuellement pendant les sept autres années. Ce contrat est évalué à 94 millions de dollars pendant trois ans; la valeur du contrat pour les sept autres années fera l'objet de négociations ultérieures.

Le contrat porte sur la fourniture annuelle de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3 pendant 10 ans, lesquels seront fabriqués dans une usine nouvellement construite à Montréal.

Q2. Est-ce possible, en vertu de ce contrat, que le gouvernement hausse sa demande annuelle au-delà de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux?

A2. Le contrat ne prévoit pas la fourniture de quantités supplémentaires de masques.